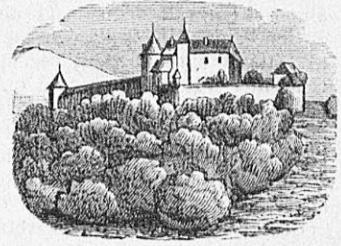




LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE.

Paraissant tous les Samedis.

BUREAU DU JOURNAL: Grand'Rue N° 295, BULLE.

PRIX DE L'ABONNEMENT:
Pour la Suisse: 1 an Fr. 3.50
» » 6 mois » 2.—
Pour l'Etranger le port en sus.

Prix du Numéro 15 Cts.

On s'abonne à tous les bureaux de poste.

Prix des Annonces et Réclames.
Annonces: Pour le Canton 10 Cts.; pour la Suisse 15 Cts. la ligne ou son espace.
Réclames 50 Cts. la ligne.

Lettres et argents franc de port.

BULLE, le 17 Avril 1885.

La lettre de M. le Général Castella.

Nous donnons aujourd'hui la place d'honneur à l'épître qu'adresse M. le Général Castella à M. l'Inspecteur des Ecoles Progin, à titre de rectification et qu'il nous prie de publier.

En voilà un de dévisagé!

Bulle, le 14 Avril 1885.

A M. Progin, Inspecteur des Ecoles, écrivain responsable du *Fribourgeois*.

Monsieur,

On a constaté que les saints personnages, non de tout votre parti, mais de votre bande, réservent de préférence pour le temps pascal, les traits qui, d'après leur calcul, doivent faire le plus de mal à la réputation du prochain.

Quant à moi qui ai l'honneur de ne pas être parmi les bons de votre espèce, je respecte la *trêve de Dieu*, ces grandes solennités religieuses, et j'ai attendu qu'elles fussent passées pour faire, à mon tour, le coup de feu, en répondant à votre attaque du *Fribourgeois* du dimanche des Rameaux.

A propos de la Société d'agriculture et sans provocation d'aucune sorte, vous revenez à votre ancien jeu favori de personnalité, d'épais lazzis et d'impertinentes calomnies, le tout assaisonné de ce grossier sel de cuisine qui inspire le dégoût à toute personne ayant le sentiment du savoir vivre.

Et c'est parce que vous faites preuve depuis longtemps d'un manque absolu d'éducation que j'adopte, à votre endroit, une forme de langage qui ne m'est pas familière et que je ne me permettrais jamais avec une personne de bonne compagnie.

C'est pour cela aussi que je vous accole l'appellation d'*écrivain*, la seule qui vous convienne. La qualification de *réducteur* de journal, que vous vous appropriez, ne vous appartient pas. Par rédacteur, on entend un écrivain qui a de la tenue, qui respecte son prochain et combat ses adversaires politiques à armes courtoises.

Pendant plus d'une année, vous m'avez insulté, fouillant dans ma vie privée, conspirant d'honora-

bles états de service, froissant, comme à plaisir, tout ce qui peut être cher au cœur d'un vieux soldat, lequel ne vous a jamais provoqué et ne s'occupait pas de vous.

Il en est des injures comme de certains corps jetés dans l'espace; ils ne pèsent qu'en raison de la hauteur d'où ils tombent. C'est pourquoi, à l'étonnement d'un grand nombre, j'ai laissé retomber, sans y prendre garde, dans le cloaque d'où elles sortaient, les poignées de boue que vous vous efforciez de me lancer.

Je les notais cependant pour le grand jour des comptes et de la justice. Car il peut se faire que je devienne, en ce qui vous concerne, l'instrument de cette justice immuable, éternelle, qui punit déjà en ce monde les mauvaises actions et qui pourrait bien vous traiter d'après votre propre code: *œil pour œil, dent pour dent*.

Comme dans le cas présent, il s'agit de la Société d'agriculture que vous calomniez, j'ai cru devoir, en ma qualité de président de la dite Société, sortir de mon mutisme.

C'est donc une rectification que je viens exiger de vous.

Votre manière, peut-être unique au monde, de faire du journalisme me fait pressentir votre réponse. J'en ai d'ailleurs fait l'expérience. Vous donnez libre carrière à votre bile et vous considérez cela comme un droit, peut-être un devoir; mais dès qu'on veut parler par un seul coup de riposte un peu vif, vos hebdomadaires polissonneries, alors vous vous haussez sur vos ergots pour jouer la dignité en refusant la rectification, sous le risible prétexte d'impolitesse. C'est-à-dire que vous voulez bien donner des coups, mais n'en recevoir aucun. Vous voulez être, à votre gré, grossier et calomniateur, mais le calomnié doit venir vous lasser le poil. Morbleu, j'ai bon caractère, mais pas jusque-là.

Ce système de ne faire entendre qu'une cloche à ses lecteurs est commode pour celui qui s'en sert. Il va avec le reste d'un régime hypocrite. Je compte bien, cette fois-ci, faire entendre la deuxième cloche.

Vos diatribes contre moi contiennent pourtant, par hasard, un fait vrai. C'est l'histoire de la faux que j'ai eu la maladresse de briser, il y a deux ans de cela, un jour que j'ai voulu me livrer au bucolique exercice du fauchage. Qu'est-ce que cela prouve? Que je suis un piètre faucheur, à peu près

de votre force, je pense. Mais, je vous prie, quelle connexité y a-t-il entre ce malheureux manche de faux brisé et la Société d'agriculture et son but? Ce but est honnête, loyal, patriotique et restera, malgré vos clabauderies, conforme au programme tracé: *Pas de politique et travailler au développement matériel de la contrée*.

Un seul, parmi les nombreux sociétaires, cherche à troubler notre eau en y jetant de la politique; c'est vous, Monsieur.

Chaque fois qu'un mouvement bon et généreux se produit dans la Gruyère, on est à peu près sûr de voir se mettre en travers, comme un trouble fête, votre suffisante et encombrante personne.

Mon Dieu, Monsieur Progin, puisque la réunion du 8 mars, au Cheval-Blanc, portait tant de marques visibles de tendances radicales, pourquoi y êtes-vous venu et y êtes-vous resté jusqu'à la fin? Pourquoi vous êtes-vous inscrit, avec un air d'enthousiasme dont nous avons été heureux, en tête de la liste des adhérents? Votre esprit si perspicace qui n'est jamais en défaut, aurait dû vous faire apercevoir, de prime abord, les artifices et les sombres traquenards que recelait cette paisible réunion de Gruyériens.

Un mot sur votre argumentation fantaisiste au sujet des *communiqués*. J'ai envoyé par trois fois des *communiqués* aux deux journaux bullois et à *nul autre journal*, ayant trait à la Société d'agriculture. Le *Fribourgeois* a refusé deux fois d'insérer ces courtes et utiles lignes. Un fait très simple et journalier se produit; deux journaux du canton, le *Confédéré* et le *Journal de Fribourg*, copient les *communiqués* en question sur la *Gruyère*. Et aussitôt de vous écrier: « Voyez comme la Société d'agriculture sent le roussi; *vade retro Satan*. Nous autres, les bons, nous nous tiendrons à l'écart. »

Comme vous voudrez.

Voyons, Monsieur l'Inspecteur des Ecoles, vous êtes parmi les puissants du jour, qui disposent de l'argent, des places, des arrêts des tribunaux, vous avez un grade élevé dans cette franc-maçonnerie du gouvernement occulte qui enserre tout le canton dans ses filets. Que vous manque-t-il donc que vous ne paraissiez pas content, que vous êtes si rageur. Est-ce qu'on vous fait trop attendre le fauteuil de M. Henri Schaller? On dit que vous déployez tout ce beau zèle pour vous rendre

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 8

DANS LA GRUYÈRE

Impressions de voyage

(Suite.)

Les Celtes n'ont pas laissé d'œuvres écrites. Serait-ce par suite d'un principe politique des druides, qui, pour gouverner plus facilement le vulgaire, auraient tenu à se réserver exclusivement la science d'alors? Pourquoi eux-mêmes n'ont-ils composé aucun ouvrage? Ce qui est un fait curieux, c'est que durant la suite des siècles il n'y ait pas eu d'indiscret parmi eux pour révéler quelque chose de leurs mystères. Ces pratiques secrètes font penser au culte mystérieux organisé dans l'Égypte ancienne en l'honneur de la déesse Isis. Comment s'est-il fait que, à la chute des druides, il ne se soit échappé aucun vestige de leurs connaissances? Ce ne fut pas seulement, d'ailleurs, comme les initiés de l'Égypte qu'ils enrent le monopole des mystères, mais aussi comme les magies de la Perse et les brahmanes de l'Inde, des hauts plateaux de laquelle les pères des Celtes étaient probablement descendus pour entreprendre leurs migrations lointaines.

Les Celtes professaient, de même que tous peuples, le culte des tombeaux. Les allées couvertes, formées d'énormes pierres, étaient probablement des constructions funéraires, les tables longues, menhirs, monuments d'une haute antiquité, semblent avoir été destinés à perpétuer le souvenir de personnages puissants; les tables de pierre, dolmens, ont peut-être servi d'autels pour les sacrifices. Appartenant à une époque plus récente de l'histoire des Celtes, les tumulus étaient des tombes où l'on couchait les morts enveloppés dans leurs vêtements, avec leurs armes, ou encore avec les vases et les ustensiles dont ils s'étaient servis dans les festins. Ces objets déposés dans les tumulus sont de bronze, et surtout de fer.

Les Allobroges ont laissé des dolmens au sud du lac de Genève, vers Thonon, comme les Helvètes en ont laissé aussi sur plusieurs points du Jura. Il est fort à craindre que dans le cours des temps, l'ignorance n'en ait bien détruit dans d'autres parties du territoire helvétique.

Ce territoire comprenait un temps des Celtes douze villes, ainsi que quatre cents bourgades dont quelques-unes étaient très probablement situées dans ce bassin qui fut plus tard appelé la Gruyère, à cause des nombreuses grues que ses bords hébergeaient. C'est pourquoi, au moyen-âge, les comtes de la contrée choisirent la grue pour signe de ralliement, tout comme, par exemple, les Allobroges montagnards avaient dans les temps antérieurs à la conquête romaine, pris le chamois ou le bouquetin pour type de leurs pièces de monnaie.

L'élevé des bestiaux était en honneur chez les Celtes; leurs esclaves étaient recherchés à l'étranger, surtout en Italie, comme palefreniers et comme vachers; leurs chevaux hongres

et leurs bœufs jouissaient d'un bon renom parmi les populations de la péninsule apennine; ce dernier pays, ainsi que la Grèce, importait par des navires de Marseille les fromages des Cévennes et ceux des Alpes. Il est probable que, à l'occasion des voyages que les marchands massaliotes entreprenaient pour le commerce, ils apportèrent les premiers plants de vigne aux Helvètes des bords du Léman; mais ce qu'ils paraissent avoir appris à tous les Helvètes, c'est l'usage des lettres grecques; car, après la défaite à laquelle ces derniers s'étaient exposés à Bibracte, l'an 58 avant Jésus-Christ, César, leur habile vainqueur, trouva dans leur camp des registres en langue grecque sur le nombre des émigrants helvètes. Il faut donc admettre que ceux-ci, n'écrivant point dans leur propre langue, faisaient usage du grec dans leurs actes officiels.

Lorsque, en 52 avant Jésus-Christ, et après une guerre de sept ans, le grand général romain que je viens de nommer eut soumis toute la Gaule, le pays des Helvètes devint partie d'une province romaine; les pères de la Gruyère devinrent donc des sujets de Rome, et de nouveaux villages, avec des noms latins, surgirent, à mesure que la population croissait dans le voisinage des anciennes bourgades celtes. Le chef-lieu de la nouvelle province fut Aventicum, aujourd'hui Avenches.

Il serait irrationnel de regretter la disparition de l'organisation publique celte, qui était une sorte de féodalité, assez dure aux cantons faibles; car il est incontestable que la civilisation du pays gagna à l'introduction de l'administration romaine, qui dura plus de quatre siècles, c'est-à-dire jusqu'à l'invasion des Barbares.

E MOURA

roise

mes, dames et enfants. s et nouveautés. feutre, pour hommes, e et changement de

mes qui voudront bien

E. HORNER.

OILLET

irurgien-Dentiste

sera à Bulle tous les er jeudis de chaque (H 154 F) [1304

s des Yeux.

ron, médecin oculiste, nique ophtalmologique, à partir du mardi 7 tations sur les mala- Vevey, Hôtel des Trois maridis de 9 heures à (P 2137 L) [1395

ines.

Emile Berthoud, bou-ffre des farines, 1^{re}, prix très avantageux. Emile Berthoud.

ombrelles

d'ombrelles et encas, s de Paris; ombrelles enfants — le tout à des nt bas, chez MARGOT, Coiffeur, A BULLE.

VIS

ublic de la ville et de la

iquidation de

JUMENTS

ivement bas.

archini, marbrier, s de l'Hôtel de l'Ecu.

ENDRE

pieds de bon foin et mière qualité. — Le al indiquera. [1387

OUER.

elier pour menuisier pour une autre desti-ue.

1^{me} Catherine Pasquier, à Bulle. [1401

mann de Tilletz

viendra tous les lundis avec son étalon noir, ure race du pays, à ril, à l'auberge de la à Hauteville (auberge [1372

es attestations de méde- es privées prouvent que

ux pieds

, cals, verrues,

ement, sans douleur et n les frottant au moyen ec de

etine

n W. WAUKMILLER.

la boîte à fr. 1.50.

z GUSTAVE COMTE, phar- t; H. WETZSTEIN, phar- EL-S-DENIS.

ation d'autres dépôts, esser à M. A. G. Visino (M à 190 M) [1325

ruyère. Gérant: Ch. Morel.

digne et hâter le dégomme de votre bienfaiteur. Patience, que diable; la décence veut qu'on marque les étapes entre le petit régent de Neirivue et le Conseiller d'Etat. Il est vrai qu'ailleurs on récompense les gens pour leurs belles actions, ici, pour le mal qu'ils font: vous pouvez donc espérer.

Mais puisque vous avez tout, laissez-nous au moins tranquilles, nous qui ne demandons rien, ni de vous, ni de vos amis.

Ceci est un conseil dans votre intérêt; car, du train dont vous y allez, vous pouvez vous apprêter à ferrailer.

Il y a une limite à tout en ce monde, même à la patience stoïque des Gruyériens. Or cette patience est à bout, à l'endroit du quatuor insulteur du *Fribourgeois* dont vous êtes le chef d'orchestre.

Dans le pays de Gruyère on commence à avoir assez de votre musique. Vous y faites entendre des notes inconnues dans nos honnêtes vallées, avant votre néfaste arrivée.

Le canton vous paie vos appointements, Monsieur, pour faire mieux marcher nos écoles et non pour être un brandon de discorde.

Vos fonctions vous mettent journallement en contact avec des enfants au cœur bon et aimant, l'avenir du pays, et d'un autre côté vous soufflez la haine parmi les pères de ces enfants, comme journaliste.

Il y a dans ce fait un scandale auquel il serait temps de mettre fin.

La haine appelle la haine. Aussi est-il naturel que vous soyez profondément haï et méprisé de la plupart des instituteurs et des enfants de votre arrondissement. Voilà le plus clair de votre œuvre dans la contrée.

Après cela, que l'on s'étonne du rang humiliant que nous occupons dans l'échelle de l'instruction scolaire!

Sur ce, Monsieur, j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

Castella, général.

CONFÉDÉRATION

Mandats de poste. — On a introduit aussi le service des mandats télégraphiques, qui seront expédiés moyennant la taxe ordinaire, plus les frais du télégramme. L'expéditeur d'un mandat-carte à découvert pourra en utiliser le coupon pour des communications au destinataire. — Pour les colis, les valeurs déclarées et les mandats, le public pourra exiger des avis de réception. Enfin, il a été conclu entre plusieurs administrations un arrangement pour le recouvrement, par la poste, des quittances et factures.

Congrès suisse. — Un congrès général des corps de métiers suisses aura lieu à Berne le jour de Pentecôte. Les points suivants seront soumis à la discussion par le comité central: Importance de l'organisation en corporations et corps de métiers; la loi sur la responsabilité civile; l'assurance des ouvriers contre les accidents; introduction des conseils de prud'hommes et jurisprudence concernant les conflits entre ouvriers et patrons; création d'une statistique ouvrière; libre établissement des participants aux caisses de secours pour les malades, et éventuellement centralisation de ces caisses.

— Les comptes de la Confédération pour l'exercice de 1884, bouclent par un boni de fr. 1,414,987.04.

Diplomatique. — Le gouvernement russe a l'intention d'entretenir des attachés militaires dans plusieurs Etats européens; il y en aurait un à Berne.

Au temps de ces invasions, qui éteignirent peu à peu la domination de Rome, en la restreignant de plus en plus à d'étroites limites, la Gruyère se trouva aussi en proie aux incursions sauvages des hordes de la Germanie: d'abord les féroces Alamans ou Allemanes, dont la dernière halte avait été dans les pays situés entre le Rhin et le Neckar, et dont le passage était toujours marqué par la désolation, vinrent prendre possession d'une partie de l'Helvétie et prolonger leurs battues jusque vers la vallée de la haute Sarine, mais cependant sans pénétrer dans le sud-ouest du pays helvète; après eux des Huns, d'aspect étrange et dont la nation était venue, comme un ouragan terrible, des rives septentrionales de la mer Caspienne et de la mer Noire, ravagèrent la contrée, et, emportés par leurs petits chevaux rapides, à la crinière ébouriffée, comme on en voit dans les steppes de la Russie, firent quelquefois retentir de leurs cris rauques les échos des bois et des collines du canton de Fribourg. Les Bourgondes leur succédèrent; mais ces nouveaux envahisseurs ne firent point que passer: ils s'établirent dans tout l'occident de l'Helvétie, et, de moeurs moins rudes que les autres peuplades germaniques, ils permirent aux populations de l'Helvétie, dont le nom ne fut dès lors plus employé comme terme officiel, de respirer enfin. Ils organisèrent un Etat connu sous le nom de royaume de Bourgondie, dont la capitale était Lyon.

Assistance. — On projette à Winterthur la fondation d'une association comprenant les 27 communes du district et destinée à combattre la mendicité des « pauvres voyageurs. » Chaque commune apporterait une cotisation calculée à raison de 10 centimes par tête de population et 5 centimes par mille francs de capital imposable. Le produit serait consacré à donner aux voyageurs le gîte et la nourriture. Toute aumône des particuliers serait interdite, et l'on obtiendrait cet avantage que les aumônes en argent seraient supprimées. C'est autant de moins qui s'en irait en schnaps et en autres boissons alcooliques.

Gothard. — Le fameux procès du Gothard est terminé. Le Tribunal arbitral a rendu sa sentence samedi matin. La Compagnie du Gothard est condamnée à payer à l'entreprise Favre une somme de 1,557,000 fr. au lieu de 12 millions que cette dernière réclamait. En revanche, la Compagnie du Gothard a été déboutée de ses conclusions. Les deux parties payeront les frais par parts égales.

Militaire. — M. le lieutenant-colonel Louis Veillon a été nommé instructeur en chef du tir, poste auquel il n'avait pas été repourvu depuis la démission de M. de Mechel.

M. Veillon a été remplacé par le capitaine Zwicky, un jeune instructeur dont on dit beaucoup de bien.

Tremblements de terre. — Lundi matin, vers 11 h. 20, plusieurs secousses de tremblement de terre ont été observées à Berne, dans le Simmenthal, dans l'Oberland, à Aigle, Villeneuve, Cully, Lausanne, Morges ainsi qu'à Genève.

L'ébranlement a été assez sensible, dans les appartements élevés surtout, pour déplacer des tableaux, ouvrir des portes, faire craquer des meubles, tinter des sonnettes et trembler les vitres.

Navigation à vapeur. — Le conseil intercantonal de la correction supérieure des eaux du Jura, réuni pour cet objet spécial, vient de voter à l'unanimité la dépense nécessaire pour draguer le lit de la Basse-Broye, afin d'assurer la navigation.

Tir fédéral. — La 13^{me} liste des dons d'honneur se monte à 51,789 fr.

Zurich. — On se souvient de l'accident arrivé à la gare d'Erlikon par suite de la rencontre de deux trains. Le conducteur de locomotive Wild, accusé d'avoir provoqué cette rencontre par son imprudence, vient d'être condamné à un mois d'emprisonnement, à 100 fr. d'amende et aux frais. Wild a recouru contre ce jugement. Il estime que l'accident est dû à la défectuosité des signaux.

St-Gall. — De nouvelles arrestations d'anarchistes ont été opérées simultanément à Mörschwil, à Rorschach et à Horn. — L'individu pincé dans cette dernière localité, un ouvrier peintre, était armé d'un revolver; l'on a trouvé à son domicile une quantité considérable de poison. Il y avait là de quoi faire passer de vie à trépas plusieurs centaines de personnes.

Vaud. — Après la cérémonie d'assermentation, célébrée à la cathédrale avec grand déploiement de forces militaires et au son du canon, le grand conseil s'est réuni dans la salle de ses séances.

Il a procédé à l'élection de son bureau définitif: M. Ruffa a été élu président par 148 voix, M. Debonneville vice-président par 148 voix, et M. Paschoud, notaire, 2^{me} vice-président par 123 voix. La droite sera représentée dans le bureau par un seul scrutateur, M. Perret.

Ces Germains récemment arrivés établirent de nouveaux centres de population et germanisèrent un assez grand nombre de noms de lieux existant déjà. Pour autant que leur premier établissement en Europe est connu, ils avaient d'abord habité les pays situés entre la Vistule et l'Oder; plus tard, après une de ces migrations comme les Celtes en avaient opérée, on les retrouve dans les contrées arrosées par la Verra, la Fulda et le Mein. Leurs dernières étapes ont été dans l'est et enfin dans le sud-est de la Gaule, où ils se montrèrent sympathiques à la civilisation romaine.

Mais leur pays devint à son tour la conquête des Francs et des Goths; les premiers s'emparèrent de la domination du pays qui forme aujourd'hui la Suisse occidentale, et la Gruyère fit partie de leur province appelée la petite Bourgogne. C'est sous leur domination que, dans les commencements du septième siècle, les bienfaits du christianisme furent apportés dans la vallée de la Sarine, par la prédication de St-Donat, apôtre du Hochgau, c'est-à-dire du Val-d'En-haut.

Enfin les incursions des peuples envahisseurs prirent fin. Le terme de la nouvelle évolution de l'histoire était arrivé, et, grâce à la haute raison, la main puissante, au glaive vainqueur, et à la sage administration de l'empereur Charlemagne, l'occident de l'Europe se rassura et s'organisa, et les nouveaux peuples commencèrent résolument leur œuvre de

Les nouveaux Conseillers d'Etat élus le 15 avril sont MM. Viquerat, Jordan-Martin, Estoppey, Ruffly, Grenier, Debonneville, Golaz.

M. Grenier ayant refusé sa nomination a été remplacé par M. Paschoud notaire.

Genève. — Jeudi dernier, dans l'après-midi, quatre à cinq cents personnes se pressaient au Jardin anglais à Genève pour assister aux expériences nautiques de M. Mont dit le « lion marin. » Revêtu du costume de son invention, M. Mont s'est joué dans l'eau du lac avec une entière liberté; il a navigué de côté et d'autre, lu son journal, dîné, pêché et tiré même des feux d'artifices. Il a fait sauter un navire en miniature et opéré le sauvetage d'un individu qui s'était jeté à l'eau pour la circonstance.

— Il y a deux ou trois jours, un propriétaire de Meinier allait être suffoqué par un coup de sang; il se trouvait seul avec un domestique. Ce dernier, voyant le danger, ne réfléchit pas longtemps, il saisit un couteau, coupa l'oreille de son maître et lui sauva ainsi la vie. Le fait est authentique, dit la *Tribune*, quoiqu'il se soit passé aux environs du 1^{er} avril.

— La société helvétique d'horticulture de Genève organise une grande exposition horticole qui aura lieu dans la promenade des Bastions à Genève, du 10 au 23 juin prochain. Nous engageons vivement les amateurs et jardiniers de la Suisse et de l'étranger à prendre part à cette lutte pacifique.

CANTON DE FRIBOURG

Fête fédérale des Sous-Officiers.

du 18 au 20 juillet 1885.

APPEL DE LA COMMISSION DES PRIX.

Chers concitoyens et frères d'armes,

La section fribourgeoise de la société fédérale des sous-officiers aura sous peu l'honneur de posséder ses camarades de toute la Suisse.

Les différents exercices qui seront organisés à cette occasion demandent nécessairement un grand nombre de prix pour récompenser dignement les participants que nous espérons voir arriver nombreux à cette grande fête nationale, à laquelle nous invitons chaleureusement les militaires de tous grades ainsi que les patriotes de tous rangs.

Nous avons le ferme espoir que chacun, mû par le sentiment du patriotisme, voudra bien contribuer par un don, si petit fût-il, au plein succès de cette fête et ainsi encourager les efforts d'une société dont le but est de développer les connaissances militaires de ses membres.

Nous comptons donc sur la coopération généreuse de tous, officiers, sous-officiers, soldats, et de la population entière pour assurer par de nombreux prix la réussite de cette solennité d'une association militaire libre, fêtant la réunion bisannuelle de tous les défenseurs de notre chère Helvétie.

La Commission des prix:

A. CHIFFELLE, président. — Max DIESBACH, vice-président. — Aug. WEISSENBACH. — Ch. JOYE. — Xavier SCHORDERET. — Pierre LÉON. — Eug. WIESER. — Paul MENOUD, secrétaire.

Les prix d'honneur sont reçus avec reconnaissance aux adresses suivantes, à Fribourg:

M^{me} Knuchel, rue de Romont;
M. Labastrou, libraire, rue de Lausanne;
M. Ph. Meyll, libraire, Pont-Muré,

ainsi que chez tous les membres de la commission des prix.

progrès. Il mourut trop tôt en 814.

Le royaume dans lequel la Gruyère était comprise, divisé en Haute et Basse Bourgogne, ne forma plus qu'un seul Etat dès 933; juste un siècle plus tard, en 1033, il fut incorporé à l'Allemagne. C'est contre l'autorité de ses empereurs que les premiers Suisses s'élevèrent en 1308, comme on sait, pour ne pas subir l'arbitraire tyrannique du pouvoir impérial, et surtout pour se soustraire aux volontés cassantes et hautaines de certains gouverneurs provinciaux. Dès lors la Gruyère, heureusement, gravite aussi autour de cet admirable noyau fédéral des Quatre-Cantons. Elle garda ses aimables comtes jusqu'en 1555, époque mélanco-lique à laquelle le dernier, Michel, chevaleresque, mais acablé de dettes, victime aussi de l'ineurie de quelques-uns de ses aïeux, dut voir les Excellences de Fribourg et de Berne se partager ses domaines, mais avec la promesse formelle d'en respecter les franchises. Michel s'exila. C'était dans les premiers jours de novembre. Quand de l'étranger arriva la nouvelle de sa mort, en 1575, ce fut un deuil sincère pour ses anciens sujets.

Par cette annexion, la Gruyère fit partie de la Confédération Suisse, dans laquelle Fribourg avait été, comme on sait, admis en 1481, conjointement avec Soleure.

(A suivre.)

Résultat

A Fr

1 prime

Société hipp

« Aramis ».

1 prime

Société hipp

« Type ».

5 prime

Société hipp

« Brave ».

Seydoux, St

étalon bai-clai

Société hipp

« Appolin ».

mal-teint de s

Page, Fran

jai de 4 ans «

francs, ce derri

la commission

1 prime d'

Gaümann, C

brun de 2 ans

2 prim

Giroud, Ai

clair de 4 ans

Sugnaux, fr

de 5 ans « Do

1 prime d'

Menoud, Al

2 ans « Daim

2 prim

Ecoffey, Je

franc de 6 an

Pilloud, fr

pour leur éta

1 pr

Beaud, Pau

bican de 7 ar

1 prime

Pury, frère

de 9 ans « H

Les prime

dessus sont p

août 1885.

S

Cette soci

ville, auberg

heures de l'

a) Concou

1885;

b) Soins à

c) Assuran

d) Divers.

Bulle, le

(Communi

Bœufs de

Nous don

la demande

poids des b

les bouchers

Lundi au

à l'arrivée d

bourg. Peu

garde-barriè

en delà du

homme évan

et de grave

dant qu'on

blir son idé

agent d'assu

de chaudière

D'après l

reux n'avait

venait à pi

été atteint

la nuit l'am

du genou e

le lendemain

Résultat du concours des étalons,

A FRIBOURG, LE 23 MARS 1885 :

1 prime de première classe de 200 fr.

Société hippique fribourgeoise pour son étalon « Aramis ».

1 prime de seconde classe de 150 fr.

Société hippique fribourgeoise pour son étalon « Type ».

5 primes de troisième classe de 100 fr.

Société hippique fribourgeoise pour son étalon « Brave ».

Seydoux, Sulpice, aux Granges d'Illens, pour son étalon bai-clair de 4 ans « Holly ».

Société hippique fribourgeoise pour son étalon « Appolin ».

Gaümann, Christian, à Tilletz, pour son étalon noir mal-teint de six ans « Fritz ».

Page, François, à Corserey, pour son étalon noir-jai de 4 ans « Coco ». Pour obtenir sa prime de 100 francs, ce dernier devra reproduire son étalon devant la commission au mois de mai.

1 prime d'encouragement de 1^{re} classe de 75 fr.

Gaümann, Christian, à Tilletz, pour son étalon bai-brun de 2 ans « Type ».

A ROMONT, LE 24 MARS.

2 primes de troisième classe de 100 fr.

Giroud, Aimé, à Villaranon, pour son étalon bai-clair de 4 ans « Cadet ».

Sugnau, frères, à Billens, pour son étalon noir-jai de 5 ans « Doudy ».

1 prime d'encouragement de 2^{me} classe de 50 fr.

Menoud, Alexandre, à Romont, pour son étalon de 2 ans « Daim ».

A BULLE, LE 26 MARS.

2 primes de troisième classe de 100 fr.

Ecoffey, Jean-Joseph, à Bulle, pour son étalon noir-franc de 6 ans « Ali ».

Pilloud, frères, dit du Sabot, à Châtel-St-Denis, pour leur étalon bai-brun rubican de 3 ans « Fritz ».

A DOMMIDIER, LE 27 MARS.

1 prime de seconde classe de 150 fr.

Beaud, Paul, à St-Aubin, pour son étalon bai-rubican de 7 ans.

1 prime de troisième classe de 100 francs.

Pury, frères, à Milavy, pour leur étalon bai-doré de 9 ans « Hans ».

Les primes pour les étalons faits de 3 ans et au-dessus sont payables, pour cette année encore, au 15 août 1885.

Société des Fromagers.

Cette société fera donner une conférence à Hauteville, auberge du Ruz, le dimanche 19 avril, à 2 heures de l'après-midi.

OBJETS :

- a) Concours sur les fromageries de la plaine en 1885;
- b) Soins à donner aux arbres fruitiers;
- c) Assurance du bétail;
- d) Divers.

Bulle, le 16 avril 1885.

(Communiqué.)

LE COMITÉ.

Bœufs de Pâques à Châtel et Romont.

Nous donnerons dans notre prochain numéro, à la demande de l'un ou l'autre de nos abonnés, le poids des bêtes de Pâques achetées et débitées par les bouchers de Romont et de Châtel-St-Denis.

Lundi au soir, un triste accident s'est produit à l'arrivée du train de Berne à 7 1/2 heures, à Fribourg. Peu après l'arrivée du train en gare, le garde-barrière, en faisant sa ronde, aperçut, un peu en delà du passage à niveau de la Villette, un homme évanoui sur la voie, avec un pied coupé et de graves lésions à la tête. Revenu à lui pendant qu'on le transportait à l'hôpital, on put établir son identité. C'est M. Schneebely, de Zurich, agent d'assurance pour la société des propriétaires de chaudières à vapeur.

D'après les renseignements obtenus, le malheureux n'avait pas voyagé avec le train, mais il revenait à pied de Morat, il suivait la voie et il a été atteint par la machine. On lui a fait pendant la nuit l'amputation de la jambe droite au-dessus du genou et du bras gauche, mais il a succombé le lendemain à sa blessure.

GRUYÈRE

Avis aux militaires.

A teneur des ordonnances du Conseil fédéral, les officiers de compagnie, les sous-officiers et soldats armés du fusil ou de la carabine, faisant partie de l'infanterie (Elite et Landwehr), qui désirent se libérer des exercices de tir obligatoires, doivent tirer 30 cartouches dans une société de tir en se conformant aux prescriptions ci-après énoncées, savoir :

1. Se faire recevoir membre d'une société de tir volontaire.

2. Prendre part à trois exercices, et cela aux distances et dans l'ordre suivant : 1^{er} exercice, 10 coups à 300 mètres; 2^{me} exercice, 10 coups à 400 mètres; 3^{me} exercice, 10 coups à 225 mètres.

3. Pour avoir droit au subside fédéral, il faut obtenir dans le 1^{er} et le 3^{me} exercice un minimum de 12 points en deux séries successives de 5 coups, et dans le 2^{me} un minimum de 10 points.

Les militaires qui auront tiré dans les conditions mentionnées ci-dessus recevront une indemnité de munition de 1 fr. 80.

Les militaires qui n'auront pas tiré les 30 coups réglementaires, de la manière ci-dessus indiquée, seront appelés à un service dont la durée et l'époque seront fixées par le département militaire fédéral. Ils seront logés et nourris, mais ils ne recevront ni solde, ni indemnité de route.

Les militaires qui auront tiré les 30 coups, même sans avoir obtenu le minimum de précision, ne seront pas appelés à ce service.

Sont dispensés des exercices de tir :

1. Les militaires qui sont appelés en 1885 à une école centrale, à une école de recrues, à une école de sous-officiers, à un cours de cadre de régiment ou à une école de tir.

2. Les hommes nés en 1841, 1842 et 1843.

Un exemple à suivre.

Dans leur réunion générale de lundi dernier, les actionnaires du *Crédit Gruyérien*, étant donné l'état prospère de cet établissement, ont décidé, sur la proposition du Comité, de faire un don de 300 fr. à l'hospice de District, lequel, on le sait, va être installé dans l'ancienne maison de M. Charles, à Riaz. Le regretté et éminent homme d'Etat a été Président du Conseil d'administration du *Crédit gruyérien* lors de sa création.

Le don en question est destiné à l'achat de meubles et linges dont l'hospice a le plus urgent besoin.

Les amis de la Ligue économique.

Mardi dernier a eu lieu en grande pompe dans l'église de Bulle, avec déploiement de belles voitures, de chevaux fringants et de cochers en tenue de cérémonie, la noce de M. Oberson, préfet à Romont, avec Mlle Marie Enard, à Bulle.

Après la noce, festival et gala à l'Hôtel de l'Union.

Le père de l'épousée, un richard à sept ou huit cent mille francs de fortune, a, comme locataire d'un des magasins de sa maison, un ébéniste jouissant d'une réputation justement méritée pour le goût, la finesse et la fini de ses meubles.

Eh bien, les meubles du trousseau de la riche épouse n'ont pas été achetés à Bulle.

Et qu'en voilà bien des thérauleusards de la ligue!

Honneur à ce compatriote.

M. Lucien Blanc, de Corbières, qui avait déjà vaillamment subi son examen d'état, l'année dernière, comme médecin, à la Faculté de Genève, vient encore d'en recevoir le titre de docteur à la suite d'une magnifique thèse qu'il a présentée sur l'ophtalmie, c'est-à-dire sur la maladie des yeux.

En terminant son discours de réception du nouveau docteur, M. le président du jury a dit à M. Blanc que le diplôme de docteur lui était accordé avec la plus haute distinction, *cum summa laude*, comme l'on dit dans le langage académique.

Enchère publique de bienfaisance.

Les dames de Bulle feront procéder jeudi prochain, 23 courant, à la promenade à Bulle, à une mise publique de tous les objets que les personnes charitables de la localité voudront bien faire apporter à l'hospice.

Il n'est guère de ménage qui ne possède l'un ou l'autre meuble inutile; des vêtements, de la batterie de cuisine, etc., et que l'on donnera volontiers à ces dames pour venir en aide aux malheureux orphelins Gothuey.

Que le bon cœur des Bullois et des Bulloises se donne encore une fois libre essor, afin que l'escarcelle de ces braves et bonnes dames se remplisse.

Le procès de M. le Président Philipona.

La *Gruyère*, dans son numéro du 14 février 1885, avait signalé l'énormité d'un juge fribourgeois fonctionnant comme tel dans un procès à la solution duquel il était intéressé.

M. le Président Philipona que visait l'article, a porté plainte, et la cause est appointée devant le Tribunal de la Gruyère sur le 21 avril courant.

Que ceux qui ne sont pas encore édifiés sur le compte de notre magistrature fribourgeoise, viennent entendre.

Plants de fraisiers ananas des plus belles espèces.

A la mise de bienfaisance que ces dames de Bulle feront tenir vers la promenade à Bulle, jeudi 21 avril courant, on vendra aussi des plants des plus grandes, des plus rustiques et des meilleures variétés de grosses fraises, par paquets de 20 pieds à la fois.

Lundi, à 11 heures 23 minutes, avant midi, une légère secousse de tremblement de terre s'est fait ressentir dans la direction du N.-E. au S.-O., à Bulle et à Vuadens.

Nous ignorons si cette faible secousse, signalée également sur tout le littoral suisse du lac de Genève et dans le Haut-Simmenthal, a été observée dans d'autres localités de la Gruyère.

Pâte phosphorée Steiner.

On peut se procurer au magasin de M^{me} Veuve Gremaud notaire, à Bulle, des flacons de la pâte phosphorée Steiner pour la destruction des rats, souris, mulots et campagnols, avec prospectus, au prix de 50 centimes le flacon.

ÉTRANGER

France. — C'est le général de Courcy que le nouveau ministère a envoyé au Tonkin pour y commander en chef l'expédition.

On signale continuellement de nouveaux succès des troupes françaises. L'amiral Courbet a capturé un vaisseau portant 750 hommes d'équipage et 3 mandarins; différentes agressions des Chinois dont les chefs feignent de ne pas connaître les préliminaires de paix, ont été repoussées avec de fortes pertes.

On croit toujours que la paix sera prochainement conclue; mais les Français tiennent avant tout à tenir leurs gages. Et, étant donné la mauvaise foi proverbiale des Chinois, on ne saurait les en blâmer.

— On parle souvent des ministres de l'ordre moral, de Fourtou, de de Broglie, de Jules Simon, de de Freycinet, de Gambetta.

Il est donc utile de connaître la succession de ces gouvernements en France depuis la guerre. La voici :

Jules Favre, de septembre 1870 à septembre 1871;

Dufaure, de septembre 1871 à mai 1873;

De Broglie, de mai 1873 à mai 1874;

Général de Cisse, de mai 1874 à mars 1875;

Buffey, de mars à décembre 1876;

Jules Simon, de décembre 1876 à mai 1877;

De Broglie, de mai à novembre 1877;

Général de Rochebouet, de novembre à décembre 1877;

Dufaure, de décembre 1877 à février 1879;

Waddington, de février à décembre 1879;

De Freycinet, de décembre 1879 à septembre 1880;

J. Ferry, de septembre 1880 à novembre 1881;

Gambetta, de novembre 1881 à janvier 1882;

De Freycinet, de janvier à juillet 1882;

Duclerc, de juillet 1882 à janvier 1883;

Fallières, de janvier à février 1883;

J. Ferry, de février 1883 à mars 1885 (le plus long de tous).

Angleterre. — La situation avait tellement empiré entre l'Angleterre et la Russie qu'on s'attendait à tout moment à une déclaration de guerre entre la reine des mers et le puissant empire des czars.

Au dernier moment, l'horizon paraît se rasséréner; les dépêches de St-Petersbourg à Londres et de Londres à St-Petersbourg présentent un caractère plus conciliant. On ne désespérait pas et maintenant l'on croit que la guerre pourra être évitée.

d'Etat élus le 15 avril Martin, Estoppey, Ruffly, ... sa nomination a été notaire.

ier, dans l'après-midi, es se pressaient au Jar-assister aux expériences le « lion marin. » Re-vention, M. Mont s'est une entière liberté; il e, lu son journal, dîné, ux d'artifices. Il a fait ure et opéré le sauve-it jeté à l'eau pour la

jours, un propriétaire oqué par un coup de ec un domestique. Ce ne réfléchit pas long-oupa l'oreille de son la vie. Le fait est au-quoiqu'il se soit passé

d'horticulture de Ge-exposition horticole qui e des Bastions à Genève, Nous engageons vive-niers de la Suisse et de à cette lutte pacifique.

FRIBOURG

Sous-Officiers.

illet 1885.

MISSION DES PRIX.

ères d'armes,

de la société fédérale peu l'honneur de possé-e la Suisse.

qui seront organisés à nécessairement un grand ompenser dignement les ns voir arriver nombreux ale, à laquelle nous in- militaires de tous gra-de tous rangs.

poir que chacun, mû par e, voudra bien contribuer au plein succès de cette les efforts d'une société per les connaissances mi-

la coopération généreuse ficiers, soldats, et de la assurer par de nombreux olennité d'une association union bisannuelle de tous ère Helvétique.

n des prix :

nt. — Max DIESBACH, vice-VEISSENBACH. — Ch. JOYE.

RET. — Pierre LÉON. —

Paul MENOUD, secrétaire.

reçus avec reconnaissance

Fribourg :

e Romont ;

aire, rue de Lausanne;

aire, Pont-Muré,

membres de la commission

en 814.

Gruyère était comprise, divisé yne, ne forma plus qu'un seul le plus tard, en 1033, il fut t contre l'autorité de ses em- s'élevèrent en 1308, comme arbitraire tyrannique du pou- ur se soustraire aux volontés tains gouverneurs provinciaux. usement, gravite aussi autour éral des Quatre-Cantons. Elle usqu'en 1555, époque mélanco- Michel, chevaleresque, mais aci- si de l'ineurie de quelques-uns Excellences de Fribourg et de aines, mais avec la promesse nchises. Michel s'exila. C'était vembre. Quand de l'étranger en 1575, ce fut un deuil sincère

rière fit partie de la Confédé- Fribourg avait été, comme on ment avec Soleure.

(A suivre.)

CERCLE
des
Arts et Métiers
à BULLE.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Dimanche 26 avril, à 2 heures.

ORDRE DU JOUR :
1° Réception de candidats ;
2° Reddition des comptes annuels et rapport des censeurs.

LA COMMISSION.
Cet avis tient lieu de carte de convocation. [1415]

A. DAVET
Agent de poursuites
à Romont, a transféré son étude à Bulle, dans la maison de M. Gretenner, ancienne maison de M. Spühler.

C. BROILLET
Médecin-Chirurgien-Dentiste
à Fribourg, sera à Bulle, Hôtel des Alpes, tous les premiers jeudis (jour de foire) et troisièmes jeudis de chaque mois. (H154 F) [1304]

Mises publiques.
Jeudi 23 avril courant, dès 9 heures du matin, il sera exposé en vente en mises publiques sur la place de la promenade à Bulle, une quantité de matériel de bureau consistant en pupitres, buffets, layettes, presse à copier, copies de lettres, papier, etc., ainsi que des chaises et plusieurs effets d'habillements. La vente se fera au comptant. Bulle, le 17 avril 1885. [1420]

Dimanche 19 Avril 1885
Cassée
au Cheval-Blanc à Vuadens.
Réception cordiale.
1409] François SUDAN.

DANSE
La danse annoncée pour le 19 avril à l'auberge du Tir à Bulle est renvoyée jusqu'au 26 même mois. [1419]

BONNE MUSIQUE ET DANSE
à l'auberge du Pont de la Glâne,
Dimanche le 19 courant.
(H 283 F) Bonne réception. [1414]

Chaux-four
ouvert dès lundi 20 avril à la Tuilière de Bulle.
1413] ULRICH FRÈRES.

On demande des
apprenties-tailleuses.
S'adresser au magasin Pittet-Vienney à Bulle. [1416]

On demande
une **ouvrière-modiste** pouvant aussi s'aider à la vente, et une **apprentie.** [1418]
Chapellerie Genevoise, Bulle.

Le soussigné cherche un bon
ouvrier - scieur.
1412] Tschanz, scieur, Gessenay.

On demande
une **apprentie-blanchisseuse et repasseuse**, pour de suite. — S'adresser à M^{me} Tribulliet à Bulle. [1410]

On demande une [1404]
apprentie-tailleuse.
S'adresser à Augustine Overney à Bulle.

MAISON DE M^{me} PLACIDE MOURA
Ancien Bazar Gruyérien à Bulle

Chapellerie Genevoise

Grand assortiment de **chapeaux de paille et feutre** pour hommes, dames et enfants. — Chapeaux de feutre montagnard, dits à coups de poing, à large bord. — Chapeaux de feutre pour garçons, pour confirmation et communion. — Chapeaux pour dames et fillettes tout garnis.

Rubans, velours, fleurs, plumes, tulle, dentelles, gants blancs pour fillettes, **gants noirs et couleur** pour dames, **cols, rubans, manchettes**, etc.

Blanchissage, teinture, apprêtage, réparations en tout genre. Seule maison dans son genre, défiant toute concurrence par la modicité de ses prix et son excellent travail. [1417]

E. HORNER.

CHAPEAUX GRUYÉRIENS

Au grand magasin de **BOSSON fils, chapelier**, à Bulle
— sous le Bureau des Télégraphes —

choix immense de **chapeaux de feutre** en tous genres, surtout le grand bord, forme haute, surnommé le « chapeau à coups de poings », souple et résistant à la pluie. — Chapeaux nouveautés pour hommes, jeunes gens et enfants. — **Bonnets et casquettes.** — Chapeaux de communion et confirmation. — Choix incomparable de **chapeaux de paille** en toutes formes, couleurs et qualités, et pour tout âge, vendus à des prix exceptionnellement bon marché. — **Réparation de chapeaux.**

Grand assortiment de **blouses**, coton et fil, vendues à des prix défiant toute concurrence.

Spécialité de tabacs et cigares. — Articles de fumeurs. Canes, parapluies, porte-monnaie, broserie, verrerie, cartes à jouer, bouchons, pantalons, gilets, chemises, valises, cravattes, faux-cols, sacs de voyage. — Grande liquidation de **fayence et poterie.**

Se recommande à sa nombreuse clientèle [1373]

BOSSON fils, chapelier.

GRANDE ECONOMIE

AVIS AUX AGRICULTEURS

Lactina de la Plaine Suisse

pour l'élevage et l'engrais du jeune bétail.
Produit perfectionné supérieur et n'ayant rien d'analogue avec les précédents produits.

Concessionnaires exclusifs pour la Suisse et l'étranger :
GONET frères à Morges (Suisse).

Se vend en sacs plombés aux dépôts suivants : *Emile Délosea*, négt. à Morat ; *J. A. Philipponaz*, négt. à Fribourg ; *Ch. Meyer*, négt. à Bulle ; *Joseph Chavillaz*, négt. à Romont. (H 573 x) [1285]

PARATONNERRES.



Spécialité d'installations
EN TOUTS GENRES.

Système perfectionné ; matériaux de 1^{er} choix ; construction éprouvée par une longue expérience ; solidité garantie de bonne conductibilité.

Ornementation à volonté.
Vérifications et Réparations.

ETUDES, RENSEIGNEMENTS ET DEVIS SUR DEMANDE.
Installations nombreuses ; listes et références à disposition.

Louis Fatio, Constructeur **Lausanne.**
14, St-Roch, 14

Fournisseur de l'Etat et de plusieurs autorités et administrations. [1391]

Placements hypothécaires

au 4 1/2, 4 3/4 et au 5 %, suivant garanties. — S'adresser au

1216] *Notaire Favre, Bulle.*

LA FRANCE

Compagnie anonyme d'assurances
sur la vie.

CAPITAL DIX MILLIONS.

Siège social : Paris, rue de Grammont 14.

Agent principal à Bulle : [1405]
Paul Feigel, Négociant en vins.

AVIS

à l'honorable public de la ville et de la campagne

Grande Liquidation de MONUMENTS

à des prix excessivement bas.

Marchini, marbrier,
1323] près de l'Hôtel de l'Ecu.

Ombrelles

Grand choix d'ombrelles et encas, haute nouveauté de Paris ; ombrelles pour fillettes et enfants — le tout à des prix excessivement bas, chez

Aimé MARGOT, Coiffeur,
1393] A BULLE.

Cors aux pieds

durillons, cals, verrues,
se détachent sûrement, sans douleur et sans corrosion en les frottant au moyen d'un pinceau avec de

l'Acetine
du pharmacien **W. WAUKMILLER.**
A recevoir la boîte à fr. 1.50.

DÉPÔTS : chez **GUSTAVE COMTE**, pharmacien, à ROMONT ; **H. WETZSTEIN**, pharmacien, à CHATEL-S^t-DENIS.

Pour la fondation d'autres dépôts, prière de s'adresser à **M. A. G. Visino** à Romanshorn. (M à 190 M) [1325]

Maladies des Yeux.

Le Docteur **Eperon**, médecin oculiste, ancien chef de clinique ophthalmologique à Paris, donnera, à partir du **mardi 7 avril**, des consultations sur les maladies des yeux, à **Vevey, Hôtel des Trois Rois**, tous les **mardis** de 9 heures à midi. (P 2137 L) [1395]

J. J. Ecoffey à Bulle

se rend avec ses **étalons** et son **âne**, le **lundi** à **Vuisternens** devant Romont, le **vendredi** à **Châtel-St-Denis**, le **samedi** à **Semsales**.

Un Etalon, race du pays, est à la disposition des éleveurs, au **Cheval-Blanc à Vuadens**. Il sera tous les **jeudis** à l'hôtel de l'Ecu à Bulle et les **lundis** à **Sales**. [1411]

On offre [1421]
à faner un **domaine** de 28 poses. S'adresser à **M. MAGNIN**, avocat, Bulle.

Paratonnerres

Système perfectionné et garanti.
Véifiés gratuitement pendant 2 ans après installation.

Vérification et réparation d'anciens paratonnerres.

RÉFÉRENCES A DISPOSITION.

Gustave Wehner
à BULLE. [1407]

Graines de Jardins.

Le soussigné avise le public qu'il a à sa disposition de bonne graine de jardinage et de fleurs, ainsi que des arbres, arbrisseaux, plantes vivaces, etc. Il peut donner des renseignements à chaque client sur la culture des plantes et des arbres.

Tous les jeudis il se trouve au marché sous la promenade et les autres jours à son domicile, maison Desbiolles, boulanger, Grand'rue, Bulle.

1403] **A. Heinrich**, horticulteur.

Recommandation.

Le soussigné se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne pour tous les travaux concernant sa partie, en l'assurant d'avance d'un travail solide et à prix modéré.

Il saisit l'occasion pour remercier le public de la confiance dont il l'a honoré jusqu'à ce jour, espérant qu'il la lui continuera.

H. U. Blau, Poëlier,
Maison Gremaud du côté de la Léchère, 1367] BULLE.

Pompes à purin

garanties, fonctionnant avec le purin le plus épais. Prix défiant toute concurrence.

S'adresser à **M. Léon Pasquier**, négt. à Bulle. [1397]

A LOUER.

Un **vaste atelier** pour menuisier ou tonnelier, ou pour une autre destination quelconque.

S'adresser à **M^{me} Catherine Pasquier**, maison Majeux, à Bulle. [1401]

Chez J. MOREL-BADOUX
à Bulle,

Farines diverses, **Maïs, Son et Avoine.**

Tourteaux de sésame, 1^{re} qualité. [558]

Imprimerie de la *Gruyère*. Gérant : **Ch. Morel**



PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour la Suisse : 1
» » 6
Pour l'Etranger : 1

Prix du Numéro
On s'abonne à tout
de pos

Bu

Nos tribunaux

Le procès

Tribunal de la

M. l'avocat R

chronique judi

Tribunal de B

D'après l'art

aurait, en qual

sion d'André I

biens mobiliers

femme du faille

torisation de la

dans la masse

créanciers inte

liquidateur Jos

souvenement c

laquelle il figu

de 407 fr. 62

que M. le prés

et prononcé q

tant Dévaud d

du découvert c

que les autres

Le devoir de

ces s'imposait

M. le présid

répondu, dans

juriant M. l'av

qu'il fût créan

Dévaud ; mais

plainte en cal

ou l'auteur de

Quelques jo

pona était obli

du premier m

revenu qu'il ét

du décret d'Ar

lement interve

encore au pro

pour une somm

Il semblerait

Philipona eût

peccavi, retire

badey d'oublie

Il est au d

du procès, M.

qu'il était per

d'André Déva

défaut pourrait

gié de retrait

Quoi qu'il e

résulte des ac

que le juge M

cret d'André I

cier de ce mêm

comme créanci

qu'il a fonction